

Spring 2012

# Régulations de l'Usage et de la Possession de Terre: Exploration de l'Efficacité des Règles Officielles Concernant la Gestion de Terre et Perceptions des Lois par les Habitants d'Andranomena Dans la Région Menabe

Ben Armstrong  
*SIT Study Abroad*

Follow this and additional works at: [https://digitalcollections.sit.edu/isp\\_collection](https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection)

 Part of the [Agricultural and Resource Economics Commons](#), [Demography, Population, and Ecology Commons](#), [Inequality and Stratification Commons](#), [Natural Resource Economics Commons](#), [Natural Resources Management and Policy Commons](#), and the [Sustainability Commons](#)

---

## Recommended Citation

Armstrong, Ben, "Régulations de l'Usage et de la Possession de Terre: Exploration de l'Efficacité des Règles Officielles Concernant la Gestion de Terre et Perceptions des Lois par les Habitants d'Andranomena Dans la Région Menabe" (2012). *Independent Study Project (ISP) Collection*. 1260.

[https://digitalcollections.sit.edu/isp\\_collection/1260](https://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/1260)

This Unpublished Paper is brought to you for free and open access by the SIT Study Abroad at SIT Digital Collections. It has been accepted for inclusion in Independent Study Project (ISP) Collection by an authorized administrator of SIT Digital Collections. For more information, please contact [digitalcollections@sit.edu](mailto:digitalcollections@sit.edu).

## **Régulations de l'Usage et de la Possession de Terre:**

**Exploration de l'efficacité des règles officielles concernant la gestion de terre**

**et**

**Perceptions des lois par les habitants d'Andranomena dans la Région Menabe**

**Ben ARMSTRONG**

**Semestre: Printemps 2012**

**Directeur académique: Roland PRITCHETT**

## **Remerciements**

**L'étude sur terrain a été effectuée à Andranomena dans la Région Menabe.**

**Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à Monsieur Roland Pritchett, Directeur Académique de la SIT Study Abroad à Antananarivo, qui a bien voulu accepter de m'aider malgré ses lourdes responsabilités et qui n'a ménagé ni son temps ni sa patience ni ses judicieux conseils tout au long du semestre et surtout pendant la période d'étude sur terrain.**

**J'adresse aussi ma gratitude à Madame Thérèse et Papadore à Morondava pour l'hébergement et l'assistance pour trouver un village et un traducteur pour mon projet. Je n'oublierai jamais ni vous ni votre miel.**

**Ma reconnaissance va également aux habitants d'Andranomena d'avoir bien voulu m'accueillir et de m'avoir fourni les renseignements nécessaires d'une grande utilité pour mon projet.**

**Je ne saurais aussi oublier Safidy mon traducteur et Eliza pour tous les bons repas pendant mon séjour à Andranomena.**

**Que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette étude trouvent ici l'expression de mes sincères remerciements et de ma gratitude**

## **Dédicace**

A mon traducteur Safidy qui était mon ami fidèle pendant les semaines au village d'Andranomena et ensuite à Morondava. Je suis désolé que la chevêche que j'ai essayée de cuisiner soit un désastre.

## Table de Matières

Introduction	5
Méthodologie	6
Choix du Sujet	6
Limites et Obstacles	8
Confidentialité	11
Gouvernement et Géographie Sociale d'Andranomena	11
La Structure Politique	11
Géographie Sociale	13
Régulations de la gestion de la Terre et de la Propriété Privée	14
Titres Fonciers	14
Reconnaissance	16
Achat de Terre	17
Vente de Terre	18
Héritage et Famille	20
Location et emprunt de Terre	21
Terre de Fokontany	22
Les Ressources Naturelles et L'Environnement	24
Défrichement	24
Feux de Brousse	27
Les Ressources Naturelles	29
Problèmes et Orientations nouvelles	31
Manque de Titres	31
Les Rizières	33
Ressources Naturelles	34
Conclusion	35
Photos	36
Références	37

## Introduction

Autour d'Andranomena, un village qui se trouve près de Morondava dans la Région Menabe, il y a encore des terres non cultivées couvertes d'herbes sauvages ou de forêts. Mais avec l'accroissement de la population dû au taux de natalité et de l'immigration, il y a de plus en plus de pressions pour trouver de la terre nouvelle.

Cette recherche de terrain se passe avec deux processus parallèles: le premier est la demande de titres domaniaux auprès de l'Etat effectuée par l'intéressé et le second est la validation de la possession de terre avec la connaissance locale de la personne qui la cultive. Donc pour la plupart, les lois et les procédures recommandées par l'Etat ne sont ni très bien connues ni suivies par le peuple. Cela ne pose pas de problèmes maintenant parce qu'il y a du terrain domanial que l'on peut cultiver sans les papiers officiels mais avec une réduction de la terre disponible. C'est possible que quelqu'un possède légalement un terrain pendant que quelqu'un d'autre la cultive. Actuellement, les causes les plus grandes de la division entre la politique de l'Etat légal et la gestion de possession de terre par la communauté sont le manque d'éducation et l'incapacité du peuple à suivre les règles. Cela est dû à la cherté du frais à payer et à la validation de l'avis de la communauté locale par l'Etat.

A part la propriété privée et cultivée, il y a aussi les ressources communales comme les forêts et le terrain sauvage. Bien que quelqu'un prétende déjà être le propriétaire d'une grande partie de cette terre, les gens d'Andranomena l'utilisent pour leur bétail, pour le fourrage et pour prendre les matières nécessaires pour les besoins de la vie (c'est le même pour les champs nouveaux). Il y a l'esprit d'expansion à l'Ouest de Madagascar, la partie la moins peuplée, et aussi l'idée que les ressources sont indéfinies. Cela menace les aires naturelles et les forêts.

En ce moment, il n'y a pas de problèmes évidents dans la vie quotidienne de la population, mais les problèmes structurels se poseront dans l'avenir si on n'arrive pas à les résoudre maintenant.

## Méthodologie

### *Choix du Sujet*

Au début, j'avais l'intention de faire des études sur les relations entre la conservation des Réserves Naturelles ou des Parcs Nationaux et la population riveraine. J'ai parlé avec une femme qui travaille à la Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF). Elle m'a parlé de l'existence d'une communauté à Ampataka, près de Morondava, où je pourrais habiter et faire mes recherches. C'est la communauté de base qui gère une partie de forêt offerte par l'Etat. Je voulais spécifiquement étudier les perceptions concernant la propriété privée, la propriété publique et la gestion des ressources naturelles. Arrivé à Morondava, j'avais un rendez-vous avec la femme responsable auprès de DREF et elle m'a dit que le village d'Ampataka n'était plus en sécurité à cause des problèmes récents avec les *Dahalo*, c'est à dire les bandits qui volent les zébus. Ces Dahalo ont commencé à voler l'argent et les approvisionnements dans des épiceries dans la région. Ils ont aussi attaqué les voitures qui passent. A part cette histoire d'insécurité, j'avais aussi besoin d'une autorisation de l'Office de l'Environnement à Antananarivo pour pouvoir habiter au village. Pourtant, c'était difficile d'obtenir cette autorisation parce qu'il y avait une grève des employés.

Face à tous ces obstacles, la responsable auprès de DREF à Morondava m'avait conseillé d'aller parler avec le directeur du Parc de Kirindy qui se trouve juste au Nord de Morondava. Comme il s'agit d'un parc privé, je n'aurai pas besoin d'avoir un permis officiel et j'aurai pu commencer mon travail tout de suite. Mais quand j'ai parlé avec ce directeur, il m'a dit que les villages

autour du parc n'étaient non plus en sécurité à cause des *Dahalo*. Il m'a proposé alors d'habiter aux dortoirs pour les chercheurs à Kirindy où je pouvais dormir en sécurité, et de louer chaque jour une voiture pour aller aux villages et discuter avec les villageois. Ce n'était pas pour moi une option idéale parce que je voulais habiter dans un village pour avoir de meilleures relations avec les gens avec qui je voulais parler. En plus, je devrais payer un droit de recherche, un frais élevé pour l'hébergement chaque nuit et un frais pour la voiture que j'aurais à louer. Finalement, j'ai abandonné cette idée et j'ai décidé de chercher encore une autre option.

Suite aux conversations courantes avec le responsable de la SIT, nous avons décidé que je pourrais aller visiter le village même et voir la situation de la sécurité et si je pourrais faire de la recherche à propos de la gestion de terre sans relation ni avec une Réserve Spéciale ni avec un Parc National. Si ce n'était pas aussi une option, je pourrais rentrer à Betafo et habiter avec ma famille d'accueil rurale pour y faire des études à propos de la gestion de terre.

Heureusement, c'était à ce point là que mes hôtes à mon hébergement à Morondava m'aidaient quand je leur ai raconté mes problèmes. Ils m'ont conseillé de parler avec le prêtre de leur église qui habite à Morondava mais qui travaille à Andranomena, un village sur la route vers Kirindy. Quand j'ai rencontré le prêtre et lui ai expliqué ma situation, il était prêt à m'aider. Il m'a dit que je pourrais habiter dans leur propre maison et que son fils, un étudiant à l'Université d'Antananarivo qui était encore en train d'attendre la fin des grèves des professeurs, pourrait être mon traducteur. J'ai décidé donc de me rendre à Andranomena le même jour, du moins pour voir si j'aimerais y travailler. Après avoir discuté avec des gens, j'ai décidé d'y rester pendant 17 jours.

### *Limites et Obstacles*

Bien que mon projet ait été un succès après mon arrivée à Andranomena, j'ai dû adapter mon sujet et éliminer la partie sur les relations entre villageois et Réserve Naturelle. À cause de cela, je ne connaissais pas bien le sujet sur la gestion de terre sauf quelques problèmes que Mme Razafimahefa Reine a évoqués lors de son intervention sur le développement rural avant notre départ pour le séjour au village à Betafo. Donc, j'ai décidé de formuler des questions après quelques jours. Je voulais savoir s'il y avait des loyers élevés, un problème pour les gens qui n'ont pas de titres fonciers, ou d'autres problèmes au sujet de la terre (plutôt légale). Au début, il semblait qu'il n'y avait pas de problèmes graves autour desquels je pouvais orienter mes questions et mes idées.

J'ai formulé d'abord un questionnaire général au sujet de la possession de terre, de la location et de la dimension de la terre. Je voudrais également savoir si les gens sont déjà propriétaires légaux ou non. J'ai ensuite posé des questions concernant la possession d'un titre et ce qu'il faut faire si on veut en recevoir. Finalement, j'ai posé des questions à propos des ressources naturelles et des ressources communales, de ce qu'il faut faire si on veut couper des arbres et de l'endroit où peuvent manger les bétails. J'ai posé à peu près les mêmes questions aux cultivateurs que j'ai interviewés. Mais après quelques interviews, j'ai aussi ajouté d'autres questions à propos des règles concernant les feux de brousse et le défrichage. Donc, j'ai fait de l'arrière plan de ma recherche sur terrain au lieu de formuler un questionnaire avec les informations collectées avant le début de mes interviews.

Pour chaque question au sujet des règles et du processus à suivre avec le gouvernement, j'ai reçu des réponses très variées. Cela ne veut pas dire que je n'ai pas utilisé les résultats de ces interviews dans mon rapport à cause de ces inconsistances, mais ce sont plutôt les perceptions

des règles par le peuple qui sont importantes même si l'information est fausse. J'ai passé seulement 17 jours à Andranomena, et c'était insuffisant pour avoir une vraie idée des actions et des perceptions de la population. Mais avec mes 9 interviews avec les paysans, j'ai pu comprendre le sujet assez pour pouvoir tirer des conclusions. J'aimerais bien faire beaucoup plus d'interviews parce que je pense qu'il y aurait plus de tendances courantes tandis que maintenant il y a encore des conflits entre ce que les gens m'ont dit et c'est encore difficile d'analyser. Je voulais demander si la plupart des gens suivent les règles qu'ils connaissent, mais je n'avais pas reçu de réponse complète parce que les interviewées étaient peu disposés à admettre s'ils suivent les règles et si la communauté suit les règles.

Pendant la période de recherche, j'habitais dans l'enceinte de l'église FJKM. Au début, je pensais que les gens allaient peut être m'affilier avec l'église, mais j'ai constaté que les connexions établies avec l'église et avec Safidy m'ont aidé. Les gens ont compris mon rôle en tant qu'étudiant à Andranomena.

Avant de parler avec le Président du Fokontany, Safidy m'avait dit que celui-ci a dit à son père qu'il voulait 5 000 - 10 000 Ariary par interview. Mais son père lui a dit que ce n'était pas une opportunité pour le Fokontany de profiter économiquement mais culturellement. Donc, le président n'était pas trop attrayant pendant l'interview. En plus, en dépit de la notification de ma venue, il était un peu ivre pendant l'interview. Quand je lui ai demandé qui sont les propriétaires des rizières, il m'avait dit qu'un homme possédait tout auparavant, et tout de suite après, il a dit que chaque personne possède sa propre rizière. Je pensais d'abord que c'était un problème de traduction, mais quand j'ai demandé à Safidy de me réexpliquer, il m'avait dit qu'il n'a pas bien compris lui-même. Donc, l'information du président que j'ai incluse ici est minimale et elle n'est pas très fiable.

A mon retour à Morondava, j'avais une bonne idée de l'avis de la population à Andranomena et des tendances des interactions dans le village concernant la gestion de terre. Mais je n'en connais pas encore les vraies règles. J'ai appris les vraies procédures à suivre si l'on veut recevoir un titre ou faire une reconnaissance lors d'une interview auprès des Services Domaines. Concernant les feux de brousses, les permis de coupe d'arbres et les défrichements, j'ai interviewé des responsables de DREF et j'ai de la confiance pour la validité des résultats. Ces interviews étaient intégrales pour comprendre les disparités entre ce que le gouvernement pense, ce qui se passe réellement et en plus ce que les gens pensent comme loi. Je suis ravi d'avoir fait ces interviews après le séjour au village parce que j'ai pu connaître ce que je voulais savoir et demander pour mieux comprendre et comparer le village et le bureau.

Un grand empêchement était la langue de communication utilisée pour faire la recherche. Grâce à Safidy mon traducteur, j'avais la possibilité de poser des questions complexes en français qu'il a traduites en malgache pour les villageois. Il m'aidait aussi à rédiger les questions en malgache. Donc, pendant les interviews, j'ai posé quelques questions moi-même. Et comme j'étais toujours avec Safidy, je pouvais lui demander de clarifier des sujets ou des mots après la révision de mes notes. Malgré tout, nous avons communiqué en français, la deuxième langue de communication pour Safidy et moi. Il y avait quelques mots que je ne comprenais pas quand il a traduit les interviews. J'ai dû les noter et faire des recherches plus tard. Pendant les interviews, Safidy avait aussi l'habitude d'attendre jusqu'à la fin des explications avant de me faire un résumé. Et puis je n'avais jamais les vrais mots de contacts mais seulement les idées générales. Une fois, j'ai compris quelques mots malgaches que Safidy n'utilisait pas dans son explication, j'ai dû alors demander l'autre partie de ce que l'interviewé avait dit.

J'avais déjà fait un projet de recherche sociale aux Etats-Unis. Mais cette fois-ci, c'était pour moi la première recherche plus approfondie. Donc, j'ai essayé de préparer des questions ouvertes et j'ai dû bien expliquer à mes correspondants ce que je fais à Madagascar. J'ai aussi ajouté quelque chose nouvelle à chaque interview selon ce que j'ai appris des interviews précédentes. Cette recherche à Andranomena n'était ni très officielle ni professionnelle. Il s'agit plutôt d'une petite exploration du sujet avec le processus de recherche pour un étudiant.

### *Confidentialité*

Ce mémoire est plein d'informations à propos des règles sur la gestion des terrains, les perceptions et les connaissances de la population autour d'Andranomena. Et puis, parce que j'ai inclus les activités interdites et illégales avec la connaissance ou dans l'ignorance, j'ai décidé de laisser anonyme le nom de tous les contacts. Concernant les interviews formelles dans les bureaux, ce n'est pas grave de mentionner le nom des gens dans le mémoire parce que c'est leur rôle de faire connaître les règles et la politique officielles. En plus, j'ai utilisé seulement le Fokontany d'Andranomena pour décrire le village ainsi que les villages avoisinants. Comme chaque village est assez petit, je ne veux pas que l'information montre les gens qui ont le droit de rester anonymes même si leurs noms ne sont pas mentionnés.

## **Gouvernement et Géographie Sociale d'Andranomena**

### *La Structure Politique*

Les bureaux et les niveaux du gouvernement qui s'occupent de la gestion de terre commencent toujours par le Fokontany. C'est la structure politique de base et le président du Fokontany et ses proches collaborateurs sont les représentants du gouvernement les plus proches

de la population. En plus du Fokontany, il y a aussi le *Fokonolona* qui est la communauté représentante de la voix de la population. Dans le Fokontany *d'Andranomena* où j'ai fait ma recherche, il y avait quelques villages ayant des zones d'activités à Andranomena, au Nord et au Sud et à Andrianalafotsy où habite le président actuel. Pour Andranomena, le prochain niveau du gouvernement est la Commune de Bemanonga. Pour ma recherche, c'est plutôt la commune rurale qui m'intéressait mais il y a aussi la commune urbaine. Après la commune, il y a le district ayant les bureaux à Morondava. Même si Tuléar est la ville la plus grande dans la région, j'ai constaté que pour les activités et les besoins dans la vie actuelle, les habitants d'Andranomena devraient aller à Morondava pour les cas graves.

Il y a aussi d'autres bureaux officiels pour la gestion de terre. Les Services Domaines s'occupent des titres fonciers et domaniaux (pour les gens d'Andranomena. Ce bureau se trouve à Morondava). Cela inclût les services des titres fonciers concernant les domaines cultivés et les domaines pastoraux pour les zébus et les chèvres (Marson. CP, 23 avril 2012). Ils gèrent l'acquisition de la terre entre les gens, les sociétés, et les associations et ils sont responsables pour les titres fonciers. Il y a aussi le bureau topographique qui aide avec les plans de terrain et pour les gens qui veulent un titre pour un terrain domanial, c'est à dire la terre qui n'est pas encore titrée (Marson. CP, 23 avril 2012).

Le DREF, ou Direction Régionale des Eaux et Forêts, s'occupe des règles environnementales et des services et terres publiques. Il gère les règles et les permis pour les feux de brousse et aussi pour le défrichement quand on veut couper les arbres dans le but de créer de la terre cultivable. Le DREF travaille avec le MNP, ou *Madagascar National Parks*, et ils gèrent ensemble les Réserves Naturelles et les Aires Protégées et ils travaillent sous couvert de la direction de DSAPM ou la Direction des Aires Protégées. Il y a aussi un président de

*Komitin'ny Ala sy ny Tontolo Iainana*, connue par KASTI, qui est la liaison dans le Fokontany entre DREF et une communauté. L'ancien président du KASTIL à Andranomea s'appelle Gustave, mais il s'est enfui à la fin du mois de mars parce qu'il était accusé de vendre les zébus volés par les *Dahalo* (CP 7. 16 avril 2012).

Pendant mon séjour à Andranomena, personne ne s'occupait des règles de DREF. À la fin de mon séjour, la nomination d'un nouveau président de KASTIL, qui s'appelle Manina, a été effectuée. Il habite dans le village même (Président CP, 24 avril 2012).

### *Géographie Sociale*

La géographie sociale de la Région de Menabe influence les perceptions des gens envers la gestion de terre et les relations entre la population et les règles gouvernementales. Le sol de la côte Ouest de Madagascar est le plus fertile du pays. Avec les grande fleuves qui ramènent les sédiments des haute terres, le sol est assez productif que le sol volcanique des hautes terres autour d'Ansirabe (Razafimahefa. CP, 8 février 2012). La différence entre les deux régions fertiles est la densité de la population.

La densité de la population sur côte Ouest est la plus basse à Madagascar. Dans la Région Menabe, il y a 8.5 habitants par kilomètre tandis que le taux moyen sur tout le pays est de 34 habitants par kilomètre (Razafimahefa. CP, 8 février 2012). Historiquement, les Malgaches ont déménagé vers la côte Est, et ont migré vers Antananarivo sur les hautes terres. C'est la raison pour laquelle les hautes terres et ensuite la côte Est sont les plus peuplées.

La mobilité de la population rurale des autres régions et entre la région Menabe est étonnante. C'est le groupe ethnique Sakalava Masikoro qui occupe la région et Andranomena, mais avant il y avait encore beaucoup d'immigrations dans le région, notamment des gens du

Sud et du Sud Est (Razafimahefa. CP, 8 février 2012). Parmi les gens avec qui j'ai parlé, deux seulement occupaient les terres ancestrales. Il y avait beaucoup d'autres qui viennent de la même région, mais qui ont trouvé du nouveau terrain à cultiver. Un homme venait de la côte Est, et il a dit que c'est facile de se déplacer puisque les techniques de culture varient d'une côte à une autre (CP 2. 10 avril 2012). Lors d'une visite chez Renalasel, le directeur m'a dit que la plupart des travailleurs sont Betsileo, le groupe ethnique (au même niveau que les Antandroy) qui immigrer le plus partout à Madagascar (CP 5. 13 avril, 2012).

Andranomena se trouve près de Morondava, la plus grande de la Région Menabe. Il est donc plus accessible par rapport aux autres lieux enclavés dans la Région. C'est un lieu où l'immigration est plus prononcée, et où il y a de bons indicateurs de changements sociaux à Madagascar. Ce qui est important dans cette Région, c'est qu'il existe encore une perception de frontière de Madagascar et une idée de ressources interminables. Autour d'Andranomena, beaucoup de terrains sont forestiers ou non cultivés. Il y a toujours les champs nouveaux et les rizières nouvelles des gens qui ont besoin d'agrandir leurs terres. Mais avec le taux de natalité élevé et le phénomène d'immigration, les gens exploitent peu à peu la terre et les ressources sans savoir les lois.

## **Régulations de la gestion de la Terre et de la Propriété Privée**

### *Titres Fonciers*

Pour assurer que quelqu'un possède officiellement sa terre, il faut avoir un titre certifié par l'Etat. Ce document officiel marque la délimitation de la terre et si quelque chose se passe ou on dispute la terre, on peut la défendre avec le titre comme preuve. Néanmoins, le processus à suivre pour obtenir un titre coûte très cher.

Premièrement, il faut faire un plan et déposer une demande aux Services Domaines. Deuxièmement, des techniciens des Services Domaines font une descente sur terrain pour constater la vraie situation. Ils parlent les avec voisins pour assurer l'inexistence de problèmes avant de continuer. Pour consulter les voisins et la communauté, il faut notifier le Fokontany et le *Fokonolona* pour montrer les délimitations existantes. C'est après que le service topographique fait le bornage et mesure le terrain afin de produire une carte de la terre pour le dossier (Marson. CP, 23 avril 2012). Il y a un frais à payer pour chaque étape du processus. Pour la topographie, il faut payer 15,000 Ariary auprès du Fokontany, et à la commune en plus de ce qu'il y a à payer pour la terre elle-même.

Quand j'ai demandé aux gens ce qu'il faut faire si l'on veut obtenir un titre, tout le monde m'a dit qu'il faut consulter premièrement le président du Fokontany et non pas les Services Domaines. Le président du Fokontany est la liaison entre le gouvernement et la population. C'est lui qui s'occupe des conflits et des plaintes avant les autres niveaux de l'Etat. Et puis c'est lui qui assure l'inexistence de problèmes avant la descente sur terrain des techniciens des Services Domaines.

Un travailleur pour les Services Domaines m'a dit que la procédure prend à peu près 14 jours. Cependant un homme à Andranomena m'a dit qu'il a fait une demande de titre foncier en 2008, mais il ne l'a pas encore reçu jusqu'à maintenant. Les autorités concernées lui ont dit qu'ils ont reçu sa demande, mais qu'ils ne peuvent pas lui donner un titre. Ils lui ont conseillé de garder la terre jusqu'à l'obtention de titre (CP 3. 11 avril 2012). Cet homme n'avait pas de problèmes à cause de la non possession de titre, mais il ne peut pas vendre sa terre et il doit rester là où il habite jusqu'à l'obtention du titre (CP 3. 11 avril 2012). Je pense que peut être l'homme

n'a pas pu payer le frais pour le titre quand il a déposé la demande, et c'est la raison pour laquelle l'autorité n'a pas donné une réponse favorable.

La moitié des gens avec qui j'ai parlé a un vrai titre foncier pour leur terre et l'autre moitié n'en a pas ou bien ils pensent que tous les villageois savent qu'ils possèdent la terre et qu'il ne faut plus avoir un titre. La question de droit ou du frais à payer est le plus grand problème avec les titres. Tant qu'il n'y a pas de problèmes avec les terres non titrées, les gens ne vont pas payer un frais élevé. C'est l'avis des voisins et de la communauté qui valident la possession de terre et non pas un titre officiel. C'est pour cela qu'il existe deux lois parallèles concernant la terre à Andranomena: les lois légales et les lois culturelles que la population continue à suivre en respectant les voisins et les amies sans tenir compte des lois officielles.

### *Reconnaissance*

Une reconnaissance est l'acte de délimitation de terre et c'est nécessaire de la faire si l'on veut obtenir un titre ou faire une acte légale avec la terre comme vente ou location. Selon les Services Domaines, il faut faire une reconnaissance par dossier et suivre presque les mêmes processus pour un titre. Mais on peut aussi faire une reconnaissance quand on possède déjà un titre (Marson. CP, 23 avril 2012). C'est au propriétaire de faire la reconnaissance, et il faut seulement consulter le président du Fokontany et ensuite aller au Service Topographique pour faire un plan du terrain (CP 2. 10 avril 2012). Un homme m'a dit qu'il y a une loi disant qu'il faut faire une reconnaissance chaque année, mais rien ne se passe même si on ne la fait pas (CP 7. 16 avril 2012). Tous les autres correspondants ne font pas la reconnaissance annuelle. La plupart des gens ne se souviennent même pas de la date de leur dernière reconnaissance

Un homme, qui n'avait jamais eu de problème avec la terre non titrée ni reconnue, ne pouvait ni ne voulait faire une reconnaissance parce qu'il faut que le propriétaire paie les frais (CP 6. 14 avril 2012). Pour les gens d'Andranomena, une reconnaissance est associée avec un titre et la tendance est que les gens ne font pas la reconnaissance s'ils n'ont pas de titre.

Une famille, qui a acheté la terre des Services Domaines et de l'Etat, m'a dit que même si on a un titre, il faut payer un frais pour le renouvellement annuel de la propriété à la commune rurale (CP 1. 8 avril 2012). La terre n'appartient pas au cultivateur, mais c'est à l'Etat qui la loue malgré l'acte d'achat fait avec un titre. Donc, si une personne ne paie pas le frais du renouvellement de titre pendant cinq ans, la terre ne lui appartient plus et l'Etat peut la prendre (CP 1. 8 avril 2012). C'était la seule instance où j'ai trouvé cette situation, et je n'en sais pas la validité. De toute façon, la reconnaissance est la première étape pour assurer la possession légale de la terre et ce n'est pas trop commun.

### *Achat de Terre*

Si l'on veut acheter un terrain domanial de l'Etat, il y a des prix fixés et cela dépend du type de terrain et la capacité de production. Le prix varie pour chaque commune et c'est plus cher pour les terrains en milieu urbain. A Andranomena, le moins cher coûte 10 Ariary le mètre carré (Marson. CP, 23 avril 2012). Avec ce terrain, on peut cultiver du maïs et du manioc qui peuvent pousser dans le sol moins fertile et idéal. Le plus cher coûte 80 Ariary le mètre carré, notamment les rizières qui ont besoin de l'eau et des canaux d'irrigation. Il y a plus de demande pour les rizières parce que la riziculture compte beaucoup pour les Malgaches. Les autres produits agricoles qui coûtent plus chers sont les haricots, les lentilles et les arachides parce qu'ils sont plus intensifs par rapport au maïs et au manioc (Marson. CP, 23 avril 2012).

Il faut payer le prix de terrain pour obtenir un titre et une quittance officielle quand on achète du terrain domanial.

Pour un terrain déjà possédé, on peut demander au *Fokontany* s'il y a quelqu'un qui veut vendre sa terre mais la plupart des gens trouvent la terre de bouche à oreille. Presque tout le monde m'a dit que c'est facile d'acheter de la terre si on a de l'argent, mais c'est très difficile de trouver un bon prix (CP 2. 10 avril 2012). Plusieurs personnes m'ont dit qu'il faut attendre les gens qui ont des problèmes et qui veulent vendre leurs terres à un prix bas (CP 7. 16 avril 2012). Il y a des cérémonies importantes pour les Malgaches, notamment la circoncision et le croisement d'un tombeau, pendant lesquelles ils ont un grand besoin d'argent. Si une famille n'a pas assez d'argent pour une cérémonie, elle demandera aux voisins, aux autres membres de la famille et à la communauté de trouver un acheteur de sa terre dans l'immédiat. Si quelqu'un a besoin d'argent pour construire une maison ou pour d'autres besoins, il vendra aussi sa terre à un prix bas.

Il y a également des prix différents selon le type de terre que l'on veut acheter. Si la terre est encore forestière, le prix sera moins cher par rapport à celui d'une terre qui est déjà cultivée. En plus, les rizières, qui ont besoin de canaux d'irrigation, et les vallées coûtent plus par rapport aux champs de maïs et de manioc (CP 8. 17 avril 2012). Selon mes interviews, j'ai vu une demande plus élevée pour les rizières parce que c'est plus difficile d'agrandir les rizières à cause du besoin d'eau et de manque de terre à bas niveau.

### *Vente de Terre*

L'importance d'un titre est évidente quand on veut vendre une terre. Selon les Services Domaines, on ne peut pas vendre un terrain sans titre. Selon le président, le *Fokontany* n'accepte

non plus la vente de terre sans titre (Marson. CP, 23 avril 2012) (Président. CP, 24 avril 2012). Pour la vente de terre, il faut avant tout faire une reconnaissance pour que le vendeur, le client, et les voisins soient d'accord avec l'échange (CP 2. 10 avril 2012). Ensuite, on décide un prix et il faut aller au *Fokontany* et ensuite aux Services Domaines pour changer le titre indéfini (Marson. CP, 23 avril 2012). Pour un terrain d'une superficie jusqu'à 50 hectares, c'est le chef de la Région qui signe les documents officiels pour les actes de vente; pour 50 hectares et plus ou les terrains à grande surface, c'est le Ministre de l'Aménagement du Territoire qui signe parce que c'est très important que toute l'information soit correcte et vérifiée avant de recevoir la terre (Marson. CP, 23 avril 2012). Des gens m'ont dit qu'il n'y avait jamais d'acte de vente qui nécessitait la signature du Ministre.

Un homme, issue d'une famille d'Andranomena, m'a parlé d'une coutume Sakalava qui est maintenant devenue une loi dans la Région. Cette loi interdit la vente de terre pour les besoins de la vie quotidienne. C'est à dire que l'on peut seulement vendre la terre si on veut faire une fête pour la vénération des ancêtres, pour le croisement de tombeau pour ou la circoncision. Ainsi, il y aura assez d'argent pour les coutumes, mais autrement on ne peut pas vendre la terre si ce n'est pas validé culturellement (CP 4. 12 avril 2012). Il est aussi interdit de vendre la terre dans le cas où il y a une discordance entre les membres de la famille (CP 4. 12 avril 2012). Pour cet homme et d'autres familles Sakalava, les règles culturelles sont plus importantes que les règles officielles. Ce n'était pas important pour lui d'avoir un titre, mais c'est l'avis de la communauté qui compte.

Les autres gens qui venaient de s'installer dans la Région n'ont rien mentionné concernant la coutume et ils ont dit que l'on peut vendre la terre dans tous les cas. Chaque membre de la communauté amène sa propre coutume, et cela a déjà commencé à causer des

tensions entre les groupes ethniques. Par exemple à Diego Suarez au Nord de Madagascar, les Antandroy du Sud, qui viennent cultiver du maïs, ne respectaient pas les lois sur la propriété privée et sur la conservation et ils étaient forcés de retourner chez-eux (Razafindravola. CP, 3 mars 2012). Il y avait aussi des cas où les militaires et les gendarmes ont dû intervenir sur la côte Sud Ouest de Mahajanga à cause des gens qui n'y respectaient pas les lois sur l'environnement (Razafindravola. CP, 3 mars 2012). Je n'ai pas vu des tensions entre les différentes ethnies à Andranomena, mais les familles qui y habitaient étaient fiers de leurs héritages locaux

### *Héritage et Famille*

Il y a plusieurs cas où des générations de familles s'installaient autour d'Andranomena et cultivaient la terre. Cependant, ces gens là n'ont pas encore de titre pour leurs terres. Alors, c'est nécessaire pour eux de suivre les mêmes procédures que les gens voulant occuper une terre nouvelle afin de recevoir un titre (CP 3. 11 avril 2012). Le *fihavanana*, ou l'importance de la famille et les relations à moitié familiales à Madagascar, joue un grand rôle dans la régulation de la gestion de terre. Contrairement à la coutume d'héritage sur les hautes terres où l'on partage la terre d'une façon équitable entre les membres de la famille, quelqu'un m'a dit que dans la coutume Sakalava, si un enfant n'a pas de pouvoir d'achat de terre, c'est lui qui recevra l'héritage. Pour l'enfant qui arrive à acheter de la terre, il devrait s'installer dans un autre endroit (CP 3. 11 avril 2012).

Concernant les rizières, on les partage de façon égale entre les enfants, et il est nécessaire que les enfants donnent une partie de la récolte aux parents (CP 4. 12 avril 2012). La plupart des gens avec qui j'ai parlé ont immigré à Andranomena et ils ont acheté ou ont loué la terre. Avec la

mobilisation des gens et la proximité d'un centre urbain, le sens d'héritage est moins commun par rapport aux autres parties rurales de Madagascar.

Mais même avec la mobilité de la population, le *fihavanana* joue un rôle et assure que beaucoup de terres restent avec une famille. Si quelqu'un possède un terrain et il n'y habite pas, souvent c'est la famille proche qui prend soin de la terre pendant son absence. C'est aussi quand on achète ou vend une terre que la famille joue un rôle. Il existe beaucoup d'échanges de terre entre les villes et les régions et qui ne sont pas documentés officiellement parce que la terre reste toujours avec un membre de la famille. Pour tous les gens qui empruntent la terre d'un autre (sauf les rizières), personne ne paie vraiment pour la terre mais donne seulement les cadeaux aux amis ou à la famille propriétaires de la terre. Les transferts de terre avec *fihavanana* sont validés culturellement. Cela aide les gens à garder leur terre, à trouver de la terre avec la mobilisation des Malgaches parce qu'il y a les connexions partout. Néanmoins, cela promouvoit les transactions sous la loi et change la vraie demande et offre de terre.

### *Location et Emprunt de Terre*

Quand on veut louer un terrain, il faut suivre le même processus de vente et d'achat de terre. Mais au lieu de recevoir un titre indéfini on reçoit un contrat de bail à la place du titre (Marson. CP, 23 avril 2012). Il faut encore que le propriétaire possède un titre et on décide les conditions de bail avant de confirmer avec les Services Domaines. D'après les gens avec qui j'ai parlé, ce sont seulement les rizières qu'on loue officiellement. Pour les champs, le *fihavanana* joue un rôle pour les gens qui en ont besoin.

C'est facile de trouver de la terre à louer, et on ne doit pas vraiment payer pour la terre (CP 2. 10 avril 2012). Un homme m'a dit qu'il a fait un contrat avec le propriétaire ou bien il a

donné une partie de la récolte comme cadeau (CP 2. 10 avril 2012). Un cultivateur d'arachides m'a dit que son ami lui a seulement emprunté la terre gratuitement grâce à l'amitié (CP 6. 14 avril 2012). Concernant les champs, il y a beaucoup de gens qui n'ont pas les ressources pour les cultiver et ils les confient à des connaissances pour assurer que quelqu'un prend soin de la terre pendant leur absence. Les propriétaires de terre demandent aux amis s'ils ont besoin de champs. Si quelqu'un cherche de la terre, il demande à ses amis et à sa famille avec le commerce informel.

C'est beaucoup plus difficile de trouver des rizières à acheter. Il y a un marché compétitif pour les gens qui les louent. Il y a deux options pour payer le loyer des rizières: soit on cotise une partie de la récolte soit on offre de l'argent pour la terre. Une famille louait deux rizières avec les loyers différents. Pour la première, elle a offert de l'argent et pour la deuxième, elle a cotisé le 1/3 de la production (CP 8. 17 avril 2012). Un autre cultivateur a donné la moitié de la récolte au propriétaire de la terre (CP 9. 21 avril 2012).

La différence entre le prix d'achat et le loyer des rizières est vaste et courante. Ce n'est pas un marché très souple à cause de l'irrigation pour les rizières. Presque toutes les vallées sont cultivées, et même si on y trouve de la terre suffisante pour une rizière, il faut construire un canal d'irrigation. C'est un processus qui coûte cher et avec un investissement initial élevé.

### *Terre du Fokontany*

Le Fokontany a aussi le droit d'acheter et de posséder du terrain comme une dotation de la communauté. La même procédure avec le bureau des Services Domaines est suivie quand il veut accaparer de la terre. Mais il ne doit pas l'acheter, c'est à dire que le Fokontany ne paie pas

le prix du terrain (Marson. CP, 23 avril 2012). Après avoir obtenu un titre pour la terre, c'est au Fokontany de la gérer. Ceci est très important parce que c'est un moyen pour la population d'obtenir de la terre gratuitement.

Dans le Fokontany où j'ai fait ma recherche, il y a des rizières que les gens cultivent même si c'est le Fokontany qui en possède le titre (CP 4. 12 avril 2012). Selon la population, chacun possède déjà sa propre rizière est c'est aussi justifiée par l'Etat dès que quelqu'un possède un titre de la terre. L'autre importance d'avoir de la terre communale est parce que la riziculture est un processus intensif et qui a besoin de l'eau. Pour ces rizières, il y a une association de villages qui amène l'eau dans les canaux vers les rizières et qui assure que tout changement concernant la terre soit une décision communale (CP 4. 12 avril 2012). Tous ce qui cultivent la terre ont le droit de donner leurs rizières comme héritage, ou de faire une reconnaissance et d'acheter la terre avec un titre personnel (CP 4. 12 avril 2012). Malgré l'existence des rizières du Fokontany maintenant, c'est insuffisant face aux demandes des villageois.

À cause des loyers élevés ou à la cotisation de la récolte, le Fokontany veut agrandir les rizières qu'il possède. Actuellement, ceux qui veulent agrandir les rizières font le défrichage et le Fokontany ou la personne concernée demande la terre. Le Fokontany veut agrandir 90 hectares de rizières pour la communauté (CP 4. 12 avril 2012) (Président CP, 24 avril 2012). Ce qu'il voudrait faire est d'obtenir la terre que personne ne possède encore, de la défricher, et ensuite de partager les rizières entre les habitants (Président. CP, 24 avril 2012). Même s'il ne faut pas acheter la terre, ce qui empêche le processus c'est le frais de construction des canaux d'irrigation et les structures des rizières. Le Fokontany a fait une demande à AZDM, une société privée qui

construit les rizières, mais il n'a pas encore trouvé des investissements pour la construction (Président. CP, 24 avril 2012).

L'autre possibilité pour le Fokontany de posséder de la terre est auprès de Renalasel qui s'occupe de la production de sel en gros. Renasel se trouve juste à côté de la mer. Il canalise l'eau de la mer vers des grandes terrasses. Lorsqu'il fait assez chaud, il met l'eau dans des boîtes dans lesquelles le soleil et l'évaporation créent du sel (CP 5. 13 avril, 2012). Cette terre, entourée par les mangroves, est ni habitable ni cultivable mais attire des infrastructures routières et plus d'économie pour la Région. Vu la quantité de production, c'est plus profitable de louer le terrain du Fokontany au lieu de l'acheter. Maintenant, la société Renasel emprunte gratuitement 40 hectares de terre et aussi le petit village qui existe dans le Fokontany (CP 5. 13 avril, 2012).

La situation de terre possédée par le Fokontany rend le frais de la terre et les investissements chers pour que la communauté puisse profiter des titres sans acheter la terre. Les crises politiques ont également eu des effets sur le développement rural. Pour le cas d'Andranomena, les rizières sont les plus demandées, mais l'agrandissement est impossible à cause d'un manque d'investissement et d'une aversion des sociétés et des ONGs (Organisations Non Gouvernementales) pour travailler à Madagascar pendant la crise. Donc, il serait intéressant pour moi de savoir si le Fokontany a accès au microcrédit et quelle est sa relation avec AZDM maintenant.

## **Les Ressources Naturelles et L'Environnement**

### *Défrichement*

Il y a encore beaucoup de terres forestières autour d'Andranomena. Ainsi, le défrichement est une façon commune pour réclamer de la terre cultivable. Il reste encore 410

hectares de forêts mais qui sont déjà propriété privée de quelqu'un bien qu'il reste dormant (Président. CP, 24 avril 2012).

Mes voisins à Andranomena venaient de défricher leur terre. Ils étaient en train de couper des arbres et de brûler la terre pour construire des maisons et des champs. Quelques autres correspondants ont défriché leur terre et la cultivent. Mais les gens d'Andranomena ne connaissent pas bien la procédure à suivre pour le défrichement et la réclamation de terre cultivée, de terre forestière et de terre non cultivée. J'ai parlé avec un responsable de DREF qui s'occupe des permis de défrichement. Contrairement à ce que la plupart des gens m'ont dit, il faut d'abord posséder la terre avant de faire le défrichement (Président CP, 24 avril 2012). C'est un processus à part l'achat de terre nouvelle. Mais la plupart des gens perçoivent le défrichement comme un moyen d'obtenir de la terre nouvelle.

Tout défrichement est interdit sans l'autorisation du chef de Cantonnement des Eaux et Forêts et du Président du *Fokontany* (DREF, 2012). Il faut faire une demande d'un permis de défrichement du terrain, et c'est seulement après que l'on peut faire une demande de reconnaissance (DREF, 2012). Le défrichement est interdit à l'intérieur ou autour des Aires Protégées et des Domaines Forestiers Nationaux. Il est de plus en plus difficile d'obtenir un permis de défrichement (DREF, 2012). Selon Fano et Haja qui travaillent avec DREF, il y a une nouvelle règle sur l'interdiction absolue de défrichement des forêts (Fano et Haja. CP, 24 avril 2012).

Peut-être que les gens, avec qui j'ai parlé, ont fait une demande avant ce changement de réglementation car ils m'ont montré leur autorisation de nettoyage de terrain de culture qu'ils ont reçue de DREF (CP 1. 8 avril 2012). Ils ont fait une demande auprès du *Fokontany en* disant qu'ils voulaient acheter de la terre pour construire une église et des maisons. Par la suite, le

Fokontany a recommandé une parcelle de terre qu'ils ont montrée à la commune pour demander un avis favorable (CP 1. 8 avril 2012). Après, ils sont allés au bureau de DREF où ils ont reçu leur permis de défrichement très vite (on peut le recevoir le même jour) (CP 1. 8 avril 2012). Ces gens ont fait une reconnaissance et une carte de la terre après le déblayage du terrain et ils possèdent un titre pour la terre maintenant.

D'autres gens m'ont dit qu'ils ont demandé un permis de défrichement d'un terrain qu'ils ne possèdent pas sans faire une reconnaissance. Deux personnes ont reçu un permis de défrichement pour de la terre qu'ils ont cherchée et accaparée sans l'acheter ni la posséder (CP 4. 12 avril 2012). Il semble que c'est facile d'obtenir un permis pour le défrichement, spécialement parce qu'il ne faut pas payer les frais comme avec un titre et une reconnaissance. Un homme m'a dit qu'on peut déblayer le terrain même si on ne l'a pas acheté, et qu'il ne faut pas avoir un permis. Mais la plupart des gens (même les gens qui ne possèdent pas de titre) font les demandes pour le défrichement (CP 6. 14 avril 2012).

À cause du défrichement de terre sans en être possesseur, il y a beaucoup de terres non enregistrées officiellement. Le responsable aux Services Domaines a dit qu'il y a beaucoup de terrains domaniaux qui ne sont encore titrés à personne. Mais quand j'ai parlé avec les gens d'Andranomena, ils m'ont dit que il n'y a plus de terre libre non protégée et non possédée (CP 2. 10 avril 2012). Beaucoup de terres cultivables restent forestières ou seulement avec les herbes sauvages. Mais entre les titres officiels de l'Etat et la terre que les gens possèdent selon la communauté, il n'y en a plus de terre qu'on peut réclamer (CP 8. 17 avril 2012).

Il reste beaucoup de discordes entre les règles officielles et ce que les gens pensent et suivent. A mon avis, une cause de la variation vient des relations entre DREF et les Services Domaines. Il s'agit de deux bureaux différents qui donnent les permis séparés pour une

procédure pour ceux qui veulent cultiver de la terre nouvelle. Il y a aussi un manque de sensibilisation de ce qu'il faut faire si l'on veut défricher et prendre soin de la terre nouvelle. C'est pour cela qu'il y a beaucoup de terres cultivées ou possédées par la population mais qui ne sont pas promulguées par l'Etat. Le défrichement, qui existe maintenant, empêche la conservation des forêts privées et des Réserves Naturelles. Même s'il y a des règles qui limitent et restreignent l'acte, la vérité est que la population ne les connaît pas. A cause de cette ignorance, elle ne suit pas les politiques.

### *Feux de Brousse*

Les feux de brousse constituent une des menaces les plus grandes pour la conservation des forêts. C'est ainsi qu'il y a des régulations strictes concernant la période et la manière de brûler la terre. Les feux de brousse sont interdits à « l'intérieur d'un Domaine Forestier National ou dans une parcelle artificiellement reboisée ». Et c'est beaucoup plus difficile d'obtenir un permis pour les champs tout près (DREF, 2012). Il faut en plus obtenir l'autorisation des autorités compétentes. Les infractions sont les mêmes pour les feux de brousse volontaires et les feux de brousse accidentels. Pour éviter un accident et un feu sauvage, il y a des précautions à prendre. DREF exige que les feux de brousse soient "effectués en plein jour, en temps calme et en présence des hommes validés par la collectivité" (DREF, 2012). En plus, les feux de brousse sont interdits en dehors des périodes fixées (DREF, 2012).

Les habitants d'Andranomena sont prudents avec les feux de brousse même s'ils ne suivent pas le processus légal de DREF. Pour la communauté, les feux de brousse ne constituent pas seulement un danger pour les forêts et les ressources naturelles comme les Aires Protégées, mais aussi pour les champs et les terres des voisins. Il y a donc une coutume d'appeler un

gardien de feu s'ils ne suivent pas la procédure de DREF. Pour la Région, la saison de pluie commence au mois de décembre tandis que la saison sèche, et donc la saison de la culture de l'année, se termine en novembre. C'est donc au mois de Novembre et de Décembre que l'on renouvelle la terre. C'est aussi quand la saison de pluie arrive tout de suite s'il y a un problème avec le feu (CP 2. 10 avril 2012).

Les gens prennent soin des feux de brousse eux-mêmes parce qu'ils pensent que ce n'est pas du tout nécessaire d'avoir un permis s'ils peuvent contrôler les feux de brousse. Des gens, avec qui j'ai parlé, ont fait une demande auprès de DREF. C'est facile d'obtenir l'autorisation si on n'habite pas tout près d'une Aire Protégée (CP 2. 10 avril 2012). Un autre contact m'a dit qu'il faut avoir une autorisation de DREF, mais comme la dimension de sa terre est petite, il garde le feu sans permis (CP 3. 11 avril 2012). Il a des relations avec ses voisins ou bien il garde le feu d'un autre, et il s'attend à ce que les voisins fassent la même chose pour lui. Il s'agit d'une pratique appliquée aux voisins et aux amis pour d'autres gens (CP 3. 11 avril 2012) (CP 4. 12 avril 2012). Un homme m'a dit qu'il appelle seulement le président du KASTI pour le surveiller et comme ça il ne faut pas avoir un permis. Cependant, Fano et Haja, les employés de DREF à Morondava m'ont dit que le président du KASTI n'a pas le droit de donner le permis (CP 6. 14 avril 2012). Comme pour les autres régulations, il y a un désaccord entre la loi officielle et l'avis de la population. Ce qui est unique pour les feux de brousse c'est que les gens prennent les mêmes précautions que DREF recommande mais ils n'obtiennent pas toujours l'autorisation de les faire.

## *Les Ressources Naturelles*

### *Réserves*

La Réserve Spéciale d'Andranomena se trouve juste sur le côté Est d'Andranomena Nord. Elle est gérée par Madagascar National Parks. L'accès y est interdit sans autorisation. Un responsable de DREF habite dans le village et il surveille le va et viens dans la réserve et l'exploitation des ressources (CP 3. 11 avril 2012). Pour les arbres, il y a une classification de ce que l'on peut couper. On ne peut jamais couper les arbres de première catégorie comme le bois de rose. Les arbres de la cinquième catégorie peuvent être coupés librement sans permis. Au centre, il y a les arbres que l'on peut couper avec autorisation. Il y a aussi des réserves classées autour Andranomena avec les arbres classés 2 à 4. Les gens avec qui j'ai parlé connaissent la Réserve Spéciale, mais personne n'a mentionné les réserves classées sauf le président du Fokontany.

### *Arbres*

Le bois de chauffage est encore utilisé pour cuisiner à Andranomena et on le cherche dans les forêts autour du village. Les gens ont aussi besoin des ressources forestières pour construire les maisons et les cloutiers. Le président a parlé de l'existence d'une forêt, appelée Komanara et qui est gérée par le Fokontany, où il faudrait avoir un permis de coupe, mais il n'y a plus d'arbres là (Président. CP, 24 avril 2012). Entre Andranomena jusqu'à Ampataka au Nord, la terre est classée pour la culture à l'Ouest et une Réserve Classée à l'Est. Mais selon le président, il faut obtenir un permis de coupe pour les deux. En plus, quelqu'un m'a dit qu'il faut payer 60 000 Ariary pour un permis qui dure pendant une période de temps fixé (CP 9. 21 avril 2012).

A cause du manque d'arbres dans les endroits légaux et du frais d'un permis de coupe, il y a beaucoup de coupes clandestines autour Andranomena et dans la Réserve Spéciale

d'Andranomena (CP 8. 17 avril 2012). Les gens ont su qu'il faut recevoir un permis de DREF, mais ils ont admis que la plupart des gens coupent sans permis. Un homme m'a dit qu'on peut couper les arbres où l'on veut sauf dans la Réserve Spéciale (CP 6. 14 avril 2012).

### *Bétail*

La plupart des gens font la culture à part l'élevage de quelques bétails dont les plus communs sont les chèvres et les zébus. Légalement, quand on veut de la terre pour le pâturage, il faut faire une demande aux Services Domaines comme pour tous les autres types de terre. De toute façon, c'est commun de louer le terrain pour les zébus et les chèvres. Les gens payent annuellement aux Services Domaines à cause de la grande surface qu'il faut avoir (Marson. CP, 23 avril 2012). Néanmoins, il y avait seulement un homme qui possédait de la terre pour le zébu, et il partage ses dix hectares également entre la culture et l'élevage de bétail (CP 7. 16 avril 2012).

D'autres gens attachent leurs zébus avec une corde dans les rizières quand ils sont en jachère. Mais la plupart des bétails mangent les herbes et les plantes sauvages autour du village (CP 4. 12 avril 2012). Quelques gens attachent les animaux avec une corde qu'ils déplacent quatre fois par jour, et d'autres laissent libre les animaux aller brouter les herbes eux-mêmes (CP 3. 11 avril 2012) (CP 4. 12 avril 2012).

Je suis passé un jour par Andranomena Nord et j'ai vu un troupeau de chèvres broutant au bord de la Réserve Spéciale sans garde vue. Il y a trop d'herbes sauvages qui poussent autour des routes et des champs. Les gens utilisent aussi le bétail pour défricher la terre. En plus, c'est avantageux que les animaux mangent librement partout, mais il faut seulement assurer qu'ils ne mangent pas les récoltes d'un autre cultivateur. Pendant une interview, il y avait plusieurs chèvres qui ont essayé de manger les maïs qu'une famille a faits sécher. Quoiqu'on fasse pour

les effrayer, c'était accepté culturellement qu'ils mangent partout et c'était au cultivateur de garder leur récolte. Une fois, des zébus ont mangé du riz d'une rizière d'un autre cultivateur. Il y avait un rendez vous avec le président du Fokontany pour décider la réparation et le dédommagement nécessaire à la destruction.

Malgré la catégorisation de terre comme propriété privée, réserve ou lieu classé, la plupart des gens les considèrent comme étant toujours des ressources communales. J'ai cherché de l'*oviala* ou une racine sauvage que l'on peut trouver dans la forêt, et il y a des vendeurs de champignons sauvages au marché de temps en temps. Si un terrain n'est pas exploité, ce n'est pas un problème de s'en servir comme un chemin de passage, d'y faire un fourrage ou d'y laisser les animaux du moins qu'ils n'interfèrent pas avec les champs cultivés.

## **Problèmes et Orientations nouvelles possibles**

### *Manque de Titres*

Il n'y a pas de grands problèmes concernant la gestion de terre dans la vie quotidienne à Andranomena. Toutefois, des problèmes structurels existent et il y aura des conséquences graves si on n'essaie pas de les résoudre dès maintenant. Premièrement, il y a une disparité entre chaque règle officielle concernant la gestion de terre, ce que les gens en pensent et ce qui se passe en réalité. Beaucoup de gens disent que la non possession de titre foncier n'est pas du tout un problème, et même si on n'a pas fait de reconnaissance, parce que la population sait qu'ils possèdent la terre, et puis on peut la vendre sans problème (CP 6. 14 avril 2012). Presque la moitié des habitants n'avait pas de titre foncier. Selon le président, si une personne ne possède pas de titre, la terre ne lui appartient pas vraiment (Président CP, 24 avril 2012). J'ai demandé auprès des Services Domaines le taux des gens qui font les reconnaissances et on m'a dit que la

plupart des personnes font les reconnaissances (Marson. CP, 23 avril 2012). Il y a donc du terrain expansif que les gens cultivent et auquel le gouvernement n'a pas la documentation.

Officiellement, il y a encore beaucoup de terrains domaniaux non titrés que les gens ont déjà accaparés. Mais selon les gens d'Andranomena, il n'y a plus de terre non possédée. Ce commerce informel ne pose pas de problème maintenant, mais il y aura des conséquences dans l'avenir. Selon le président du Fokontany, pour la terre non titrée, les "gens riches peuvent en payer la reconnaissance et l'accaparent" (Président. CP, 24 avril 2012). Toutes les transactions concernant la terre sont organisées au niveau du Fokontany et de bouche à oreille. Ainsi, c'est difficile pour les autorités de faire le suivi. Les gens, qui ne possèdent pas de titre foncier vendent même leur terre, mais le Fokontany n'accepte pas cela (Président. CP, 24 avril 2012).

Il faudrait que les communautés résolvent la brèche entre les lois et le commerce informel.

A cause de la pression démographique et de l'immigration grandissante, il y a de moins en moins de terre libre.

Il y avait aussi une ONG à Madagascar qui s'appelle MCA, et qui a financé les frais des titres pour les gens. Mais elle a cessé le financement en 2009 (Razafimahefa. CP, 8 février 2012). Pour le moment, je pense que la solution reste au niveau du Fokontany parce que c'est la seule tentaculaire du gouvernement avec qui les gens parlent régulièrement et à qui ils ont de la confiance. Si c'était le Fokontany qui s'occupait des titres ou du moins une partie du processus pour les avoir, les gens n'auraient pas besoin de se rendre dans les grandes villes et de payer un frais élevé. Comme les gens d'Andranomena, qui ne possèdent pas de titre foncier, sont nombreux, il serait avantageux de faire des reconnaissances de masse pour eux. Ainsi, le frais coûterait peut être moins cher et les gens qui ne veulent pas commencer la procédure demanderaient un titre si le gouvernement était présent dans le village. Si le Fokontany

commençait à être impliqué directement dans le processus et même si les gens ne s'intéressaient pas aux titres fonciers, tout de suite la sensibilisation des gens sur l'importance des titres débiterait. Pour une grande partie des lois concernant la terre, il s'agit seulement d'un problème d'éducation et de sensibilisation. Il faudrait que le Fokontany explique les règles aux habitants. Il y a assez de réunion avec la population, et si le président parlait d'un sujet à chaque fois, la sensibilisation effacerait les rumeurs et les idées fausses qui existent maintenant.

### *Les Rizières*

Les activités à Andranomena pivotent autour de la riziculture. Le riz est l'aliment de base des Malgaches et chaque cultivateur possède sa propre rizière. Mais parce que le riz pousse dans les vallées et l'irrigation est nécessaire, c'est bien plus difficile de créer une rizière qu'un champ pour les autres produits agricoles. Donc, les rizières coûtent plus cher, le loyer des terres est élevé, le prix de vente de terre est cher, et la terre que l'on défriche pour créer une rizière coûte plus aussi. Pour les habitants d'Andranomena, même s'ils veulent acheter une rizière, c'est trop cher (CP 8. 17 avril 2012). Un homme, avec qui j'ai parlé, possède deux hectares de rizière, mais il ne les cultive pas pour louer des champs plus proches de sa rizière (CP 9. 21 avril 2012).

Le Fokontany a déjà essayé d'améliorer la situation en demandant l'aide d'AZDM pour construire des canaux nouveaux, mais il n'a pas encore reçu une réponse. Sans l'aide extérieure, je pense que les gens qui ont besoin de rizière cotiseraient et participeraient à la construction si le Fokontany recevait le titre pour la terre et la distribuait aux gens. Ainsi, les gens posséderaient la terre légalement sans avoir à acheter la terre de l'Etat, et le seul frais à payer serait la construction de canaux d'irrigation. Il existe déjà une association des riziculteurs qui pourrait commencer l'initiative et le Fokontany est déjà prêt pour faire une demande de la terre pour les

cultivateurs. Une autre alternative c'est d'introduire les techniques rizicoles plus efficaces, mais avec les pressions de la population, cela suffirait temporairement.

### *Ressources Naturelles*

Les gens exploitent les ressources naturelles comme étant les ressources communales sans l'encouragement de faire le reboisement et de séparer les terres boisées entre les Aires protégées, classées, et communales sauf avec les régulations. Notamment avec les défrichements, les forêts non protégées diminuent et cela mise plus de pression sur les forêts protégées. L'éducation sur les forêts où l'on peut couper les arbres et l'éducation sur la distinction entre terre privée et communale est importante pour protéger les forêts privées du défrichage. Et il faudrait que les gens sachent la nécessité de posséder la terre avant de la défricher. À Komanara, il faudrait changer la façon de gérer la forêt communale pour que les gens cessent de pratiquer la coupe d'arbre illégale. Les empêchements les plus grands sont les frais d'obtention d'un permis ainsi que la procédure à suivre. Si le Fokontany gérait la forêt lui-même, il serait facile de distribuer les permis sans l'autorisation de DREF à Morondava à chaque fois. Il serait également facile de promouvoir le reboisement. Le président du KASTI est la connexion entre Andranomena et DREF, et il est responsable de l'éducation de la population et de la gestion des ressources. Il serait aussi important que toutes les entités du gouvernement travaillent ensemble. Maintenant, ils sont plutôt séparés, mais s'ils veulent comprendre la situation sur les terrains, ils devront combiner les processus pour obtenir de la terre nouvelle et pour les défrichements.

## *Conclusion*

A l'exception de quelques uns qui n'ont pas de titre foncier, les gens d'Andranomena ne se rendent pas compte des conflits autour de la possession de terre, notamment le conflit avec les régulations officielles. Mais si l'on voulait éviter les problèmes dans l'avenir, il faudrait corriger les issues structurelles existantes et qui sont en train de se former. C'est important que le Fokontany et les représentants locaux soient une grande partie de la solution si l'on voudrait baisser les frais de la régulation et éduquer le peuple. Une reconnaissance de masse de tous les terrains à Andranomena pourrait résoudre les disparités entre les autorités officielles et ceux qui cultivent la terre vraiment. La possibilité d'acheter de la terre du Fokontany pourrait aussi offrir une façon de distribuer et de titrer la terre également et économiquement pour les rizières, qui sont chères à acheter et à aménager et qui sont déjà plus demandées. Ces reconnaissances et ces titres clarifieraient la possession de terre, et aideraient aussi la protection des forêts privées.

La sensibilisation sur tout cela serait également importante pour que les gens sachent les règles et leurs importances pour la communauté. Avec l'aide de DREF et le président de KASTI, le reboisement des aires légales dans lesquelles on peut couper les arbres et la sensibilisation sur les façons durables pour gérer les forêts pourraient réduire les pressions sur les Aires Protégées et les Ressources Naturelles.

## Photos

Réserve Spéciale d'Andranomena et un canal d'irrigation des rizières.



## Références

- Correspondant 1. Communication Personnelle. 8 avril, 2012
- Correspondant 2. Communication Personnelle. 10 avril, 2012
- Correspondant 3. Communication Personnelle. 11 avril, 2012
- Correspondant 4. Communication Personnelle. 12 avril, 2012
- Correspondant 5. Communication Personnelle. 13 avril, 2012
- Correspondant 4. Communication Personnelle. 12 avril, 2012
- Correspondant 5. Communication Personnelle. 13 avril, 2012
- Correspondant 6. Communication Personnelle. 14 avril, 2012
- Correspondant 7. Communication Personnelle. 16 avril, 2012
- Correspondant 8. Communication Personnelle. 17 avril, 2012
- Correspondant 9. Communication Personnelle. 21 avril, 2012
- DREF (23 avril 2012). “Manuel de Lutte Contre les Feux de Brousse”. Morondava. Madagascar  
Publication Gouvernementale.
- Fano et Haja. Direction Régionale des Eaux et Forêts (DREF). Communication Personnelle.  
24 avril 2012.
- Marson. Services Domaines. Communication Personnelle. 23 avril 2012.
- Président du Fokontany d’Andranomena. Communication Personnelle. 18 avril 2012.
- Razafindravola, Virginie. Communication Personnelle. 3 mars 2012.
- Razafimahefa, Reine. Géographie Sociale de Madagascar. Communication Personnelle.  
8 Février 2012.